



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Namaste Gumda du 20 mars 2018 à la Mairie de Céligny (20h à 21h45)

1. Ouverture de l'assemblée

Alain Pipoz souhaite la cordiale bienvenue aux membres qui se sont déplacés et déclare ouverte la séance.

2. Présences

Sont présents les membres du comité

- Alain Pipoz, président
- Nicole Pipoz, trésorière
- Sandra Joaquim, membre
- Stéphanie Aebi, membre
- Danièle Zuercher, secrétaire/rédactrice du procès-verbal

ainsi que 4 membres participant aux votes et élections.

L'association compte actuellement 60 membres au total: 53 membres sympathisants et 7 membres au comité (Rajesh Khadgi et Marie-Claire Zaugg étant excusés pour cette séance).

3. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé par le président est adopté à l'unanimité.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mars 2017

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale, disponible sur le site de l'association (www.namastegumda.com; documents accessibles dans l'espace membres avec la clé Népal2018), est adopté à l'unanimité. Avec les remerciements de l'assemblée à la rédactrice.

5. Rapport annuel 2017

Alain Pipoz présente les activités en Suisse et les actions au Népal menées durant l'année 2017. Le rapport détaillé rédigé par le président est disponible sur le site de l'association.

On peut relever que le nombre de participants au repas de soutien 2017 a légèrement reculé par rapport à l'année précédente. Or, la tombola a agréablement animé cette soirée et permis de générer un bénéfice appréciable. Par ailleurs, le marché de Noël a été organisé pour la première fois à domicile chez Alain et Nicole Pipoz et a remporté un vif succès. Compte tenu des frais importants qu'occasionne la participation à un marché de Noël institutionnalisé de la région et de l'excellente réponse du public à la nouvelle formule introduite en 2017, celle-ci est à retenir pour le futur.

Lors du voyage au Népal en octobre/novembre 2017, les membres participants ont été accueillis en fanfare au village de Gumda. A leur grande surprise l'association a été contrainte de verser CHF 17'000.- finançant la réparation du canal d'aménée d'eau de la centrale de Gumda justement. Des discussions avaient bien eu lieu fin 2015, mais aucun accord n'avait été donné à l'époque ! les travaux ont eu lieu sans le consentement de

Namasté Gumda. Qu'il s'agisse d'un malentendu ou d'un filoutage, on peut retenir que les travaux ont été correctement réalisés, qu'ils sont utiles et que leur financement s'inscrit sans autre dans le cadre du but de l'association. Un refus de collaborer opposé aux autorités de Gumda aurait pu porter préjudice au projet prioritaire de l'association, la centrale hydroélectrique Yuwai Khola.

A Yamgaon, les voyageurs ont pu constater l'avancement des travaux pour ce projet, la réalisation du premier bassin de dessablage et le début de la pose de la conduite d'alimentation. Des bonnets, gants et chaussons en laines ont été distribués aux enfants de Yamgaon.

Le président commente plus en avant le résultat d'exploitation 2017, détaillé dans le rapport d'activité 2017, et répond aux questions des membres présents.

6. Rapport 2017 des vérificateurs de compte

Gyseline Pipoz lit le rapport des vérificateurs qui constatent la parfaite régularité des comptes 2017 et recommandent d'en donner décharge. Les comptes sont approuvés et validés à l'unanimité par les membres participant à l'assemblée générale.

7. Election des vérificateurs de compte 2018

Sonia Besse et Gyseline Pipoz se représentent et sont reconduites unanimement dans leur fonction pour l'année en cours.

8. Election du comité

Sont (ré)élus à l'unanimité les personnes qui se (re)présentent, à savoir

- Alain Pipoz, président (en fonction)
- Nicole Pipoz, trésorière (en fonction)
- Danièle Zuercher, secrétaire (en fonction)
- Rajesh Khadgi, membre (en fonction)
- Sandra Joaquim, membre (en fonction)
- Stéphanie Aebi, membre (en fonction)
- Marie-Claire Zaugg, membre (nouveau)

9. Modification des statuts

Suite à un entretien avec Postfinance en vue d'obtenir une carte de débit au nom de l'association, Alain Pipoz propose une modification de l'art. 16 des statuts portant sur l'engagement de l'association par signature collective à deux.

Après discussion, les membres présents adoptent à l'unanimité la nouvelle version de l'art. 16 des statuts autorisant l'engagement de l'association par la signature individuelle du président ou du trésorier.

10. Projets

Centrale hydro-électrique Yuwai Khola

Alain Pipoz rappelle les étapes d'avancement du projet. Les travaux de construction ont débuté en septembre 2017 et devraient se terminer en mai/juin 2018. Tous les matériaux de construction ont été acheminés sur place, incluant la turbine. Un deuxième bassin de dessablage reste à creuser, il faut compléter les conduites d'alimentation et poser les poteaux, travaux délicats compte tenu du terrain difficile et de la météo capricieuse. La centrale permettra d'alimenter en électricité - essentiellement pour l'illumination une communauté d'env. 850 habitants. Ceux-ci payeront un abonnement modique (d'env. CHF 2.-/mois) qui à son tour permettra de garantir l'entretien de l'installation.

Un acompte de CHF 40'000.- a été versé par l'association à la fin de l'année 2017 et il faut encore lever des fonds à hauteur d'env. CHF 65'000.- pour la finalisation de ce projet. Comme les années précédentes, l'association peut compter sur le soutien substantiel de la commune de Céligny. En revanche, une demande de soutien prometteuse auprès d'une fondation monégasque (contact établi par le biais d'Olivier Lejeune lors du repas de soutien en 2016) a finalement été rejetée, cette fondation se concentrant sur le soutien à des projets bénéficiant directement aux enfants. Au rythme actuel, le financement reste toutefois faisable.

Activités à venir en Suisse

En plus des événements déjà prévus, la commune a demandé à l'association de réitérer sa participation au rallye des familles (28 août 2018) et de tenir une buvette à l'occasion de la coupe mondiale de foot (17 et 22 juin 2018). Ces activités pourront se réaliser à condition qu'il y ait assez de membres disponibles pouvant soutenir Alain et Nicole Pipoz. Les membres présents communiqueront leur disponibilité rapidement.

Pour le repas de soutien du 1^{er} septembre 2018, une nouvelle tombola est prévue. Tous les lots sont les bienvenus.

11. Divers

Alain Pipoz présente un film relatant le dernier voyage au Népal. La séance se termine autour d'une verrée sympathique. Félicitations encore à Alain et Nicole pour leur engagement et persévérance !